

QUE FAIRE EN CAS D'INCENDIE ?

- ▶ Evacuez en fermant les portes derrière vous.
- ▶ Alerte les services de secours en composant le **18** ou le **112**.
- ▶ Ne retournez jamais dans votre habitation.
- ▶ Si vous ne pouvez pas évacuer, vous devez :
 - Fermer la porte de la pièce dans laquelle vous vous trouvez.
 - En colmater au mieux et si possible les interstices, pour freiner la pénétration des fumées.
 - Vous manifester à une fenêtre et attendre l'arrivée des Sapeurs-Pompiers.

**AVANT MARS 2015, TOUTES LES
HABITATIONS DEVRONT ETRE EQUIPEES
DE DETECTEURS DE FUMEE
(LOI DU 9 MARS 2010).**

N'ATTENDEZ PLUS, EQUIPEZ-VOUS !

Pour tout renseignement complémentaire,
contactez le :

SDIS DU NORD
18, rue de Pas
CS 20068 – 59028 Lille Cedex
Direction de la Prévention
03.20.95.73.40
www.sdis59.fr



**SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS**

Installer un **DETECTEUR DE FUMÉE**, c'est sauver des vies.



EN CAS D'ACCIDENT
COMPOSEZ le **18** ou le **112**
NE RACCROCHEZ
JAMAIS LE PREMIER
afin d'être certain que toutes les informations aient été prises.



**SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS**

INSTALLER UN DÉTECTEUR DE FUMÉE, C'EST SAUVER DES VIES !

- ▶ En France, un incendie domestique se déclare toutes les deux minutes.
- ▶ Chaque année, ces incendies font 10 000 victimes et causent 800 décès, dont 30 % d'enfants
- ▶ 70% des incendies se produisent la nuit. Surprises dans leur sommeil, les victimes n'ont pas le temps de fuir.

LES DÉTECTEURS AUTONOMES AVERTISSEURS DE FUMÉES (DAAF) RÉDUISENT DE 70% LE RISQUE D'INCENDIE MORTEL. N'ATTENDEZ PLUS, ÉQUIPEZ-VOUS !

POURQUOI INSTALLER UN DÉTECTEUR DE FUMÉE ?



- ▶ Le détecteur de fumée peut vous sauver la vie.
- ▶ Grâce à une détection très précoce de la fumée, il permet une évacuation rapide et sûre de l'habitation.

COMMENT FONCTIONNE UN DÉTECTEUR DE FUMÉE ?

- ▶ Il est alimenté par une pile.
- ▶ Il est doté d'une cellule qui détecte la fumée et déclenche une alarme de 85 décibels.

OÙ ACHETER UN DÉTECTEUR DE FUMÉE ?

- ▶ La plupart des magasins de bricolage vendent ce type d'appareil pour un coût modique (entre 15 et 30 €).
- ▶ Le matériel doit porter la mention NF et la norme EN14604.
- ▶ La norme CE n'est pas une preuve irréfutable et certaine de fiabilité.

COMMENT INSTALLER UN DÉTECTEUR DE FUMÉE ?

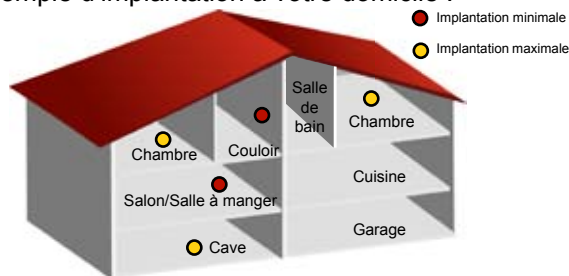
- ▶ Très simple à installer, il se fixe au plafond grâce à deux vis ou à un simple scotch double-face.



ATTENTION ! Le SDIS du Nord n'a labellisé aucune entreprise privée pour la vente et/ou l'installation de détecteur de fumée.

OÙ INSTALLER UN DÉTECTEUR DE FUMÉE ?

Exemple d'implantation à votre domicile :



- ▶ Il est conseillé de ne pas installer de détecteur de fumée dans la salle de bains, la cuisine et le garage. Le bon fonctionnement pourrait être altéré par des poussières, particules et vapeurs.
- ▶ Une fois les détecteurs de fumées installés, réunissez votre famille pour établir un plan d'évacuation en cas d'incendie.